



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



N° 14734 \* 04

# **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23 / 07 / 2024

Dossier complet le : 23 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : 2024\_8158

## **1 Intitulé du projet**

Construction d'une centrale photovoltaïque au sol de 0,936 MWc à Beautor (02800).

## **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

### **2.2 Personne morale**

Dénomination

Orion Energies

Raison sociale

N° SIRET

8 8 2 9 3 4 7 3 0 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

CLEMENT-FROMENTEL

Prénom(s)

Hadrien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                       | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de catégorie : 30)<br>Installations photovoltaïques de production d'électricité. | Sous-catégorie : installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc.<br><br>Caractéristiques du projet : Installation au sol d'ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, d'une puissance d'environ 0,936 MWc. |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance d'environ 0,936 MWc, sur une surface clôturée de 7065 m<sup>2</sup> au sein d'un terrain inexploité depuis l'arrêt d'exploitation de l'ancienne centrale thermique, sur une parcelle de 1,5 ha, classé en zonage UI du PLU dans la commune de Beautor (parcelle AR145).

Le parc sera constitué de 1614 modules photovoltaïques bleus regroupés par tables de rangées de 2, fixées sur des pieux battus métalliques ancrés dans le sol (sans fondation et sans recours au béton) à une profondeur de 80 à 150 cm, ainsi que d'un local technique de couleur sable clair abritant un poste de transformation et un poste de livraison d'une surface de plancher de 14,88 m<sup>2</sup>.

Une piste de circulation interne longera la centrale par le Nord et l'Ouest.  
Le terrain sera clôturé et accessible au Nord via un portail à deux battants de 5 m de large.

Aucun terrassement ne sera nécessaire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet sera développé au sein d'une zone UI selon le PLU. La commune a établi qu'il serait intéressant de vendre ce terrain pollué inutilisé afin de le valoriser en y développant un projet photovoltaïque.

Le projet, de petite dimension, réversible et présentant une faible emprise au sol, est en ligne avec les objectifs européens et nationaux, mais aussi régionaux d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Ainsi, dans son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) publié en 2020 et notamment dans le chapitre "Développer l'autonomie énergétique des territoires et des entreprises" la région Hauts-de-France rappelle sa volonté de multiplier par 2 la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030 en favorisant notamment le solaire.

La centrale, implantée sur un terrain aujourd'hui inexploité et laissé en friche, permettra de produire 1,07 GWh d'électricité locale et décarbonée par an et ainsi d'alimenter 224 foyers en électricité. Enfin, le projet permettra à la Commune de Beautor et à la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère de percevoir des recettes via les retombées fiscales liées à l'exploitation de la centrale.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La construction de la centrale photovoltaïque nécessitera certains aménagements, mais pas de travaux d'ampleur. Les aménagements prévus seront les suivants :

- Création de tranchées pour le passage des câbles électriques.
- Pose des structures fixées au sol par longrines.
- Montage et installation des modules photovoltaïques sur les structures
- Mise en place du local technique (poste de livraison et de transformation)

S'ensuivra la phase de raccordement au réseau électrique qui sera la dernière étape : raccordement des panneaux entre eux, puis des onduleurs, du disjoncteur, du compteur et du transformateur présents dans le local technique.

Les travaux s'étaleront sur trois mois. Le chantier sera divisé selon les phases suivantes (certaines se dérouleront en parallèle) :

- Préparation du chantier : 1 mois
- Tranchées et réseaux internes : 1 mois
- Ancrage et montage des structures : 6 semaines
- Pose des panneaux : 1 mois
- Pose des autres constituants de la centrale : 3 semaines
- Finalisation de l'installation et remise en état : 1 mois

Afin de réduire au maximum la perturbation des espèces locales faunistiques et floristiques, la phase de travaux ainsi que le démantèlement de la centrale se feront en dehors des périodes de fortes sensibilités pour ces espèces (hibernation/hivernation, reproduction).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'électricité produite par la centrale sera injectée en totalité sur le réseau de distribution géré par ENEDIS.

Orion Energies assurera l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la centrale de la mise en service jusqu'au démantèlement. L'entreprise effectuera des passages préventifs (tous les 1 à 2 ans) et curatifs en cas de matériels défectueux.

À l'issue de la phase d'exploitation, la centrale sera entièrement démontée par Orion Energies et ses matériaux seront transmis à Soren, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques. Le terrain sera quant à lui remis dans son état initial, établi avant travaux par un état des lieux initial.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

**i** La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En raison de la puissance installée de la centrale photovoltaïque (inférieure à 1 MWc) et en vertu du Décret n°2022-1688 du 26 décembre 2022 portant simplification des procédures d'autorisation d'urbanisme relatives aux projets d'ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, le projet sera soumis à une Déclaration Préalable.

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                    | Valeurs                     |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Surface totale de la parcelle                           | 1,5 ha                      |
| Surface clôturée envisagée                              | 0,7065 ha                   |
| Nombre de modules et puissance unitaire                 | 1614 modules - 580 W/module |
| Hauteur des bords supérieurs et inférieurs des panneaux | 0,8 m - 2,73 m              |
| Dimensions local technique (toiture comprise)           | 6,2 x 2,68 x 3,63 m         |
| Profondeur des pieux dans le sol                        | Entre 80 et 150 cm          |

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 2 Voie : Rue de l'Équipée

Lieu-dit : Centrale de Beautor

Localité : Beautor

Code postal : 0 2 8 0 0 BP : Cedex :

### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 2 0 , 2 0 " 0 Lat. : 4 9 ° 3 9 , 1 0 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Commune couverte par un PLU Zonage UI qui autorise les «activités soumises à autorisation préalable à condition que leurs nuisances restent compatibles avec la proximité des zones d'habitation».

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est inclus dans aucune zone naturelle protégée.<br>Les ZNIEFF les plus proches sont :<br>- ZNIEFF II "Vallée De L'oise De Hirson À Thourotte" située à 337 m au Sud-Est.<br>- ZNIEFF I "Prairies Inondables De L'oise De Brissy-Hamégicourt À Thourotte" située à 565 m au Sud-Est.<br>- ZNIEFF I "Massif Forestier De St-Gobain" située à 3,74 km au Sud. |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone du projet ne se trouve pas dans une zone d'intérêt patrimonial, éliminant ainsi tout enjeu de co-visibilité avec des bâtiments historiques ou classés.<br><br>Le monument historique le plus proche, la place Carnegie à Tergnier, est situé à 1,7 km du terrain, assurant ainsi qu'aucun impact visuel n'est à craindre depuis ce site.                                                                                                                                  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après la carte 2023 de pré-localisation nationale des zones et milieux humides, toute la commune de Beautor est classée comme potentiellement humide. Toutefois, une étude d'inventaire et de cartographie des zones humides menée par le Pays de Sources et Vallées sur le territoire du bassin versant Oise-Moyenne, qui inclut Beautor, en 2020-2021, ne répertorie pas le terrain comme une zone humide.                                                                    |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Beautor est soumise au PPRi Vallée de l' Oise entre Travecy et Quierzy. Si un levé topographique confirme que la parcelle est à une altitude supérieure à la crue centennale (49,30m NGF), les règles du zonage bleu foncé ne s'appliqueraient pas.                                                                                                                                                                                                                 |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le terrain est situé sur une ancienne centrale électrique d'EDF, dont l'exploitation s'est terminée en 1988. En raison de son historique et des 5 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500 m, le sol est potentiellement pollué mais la commune n'en a pas la confirmation. Nous ferons par la suite une étude de sol, si celui-ci se révèle pollué et non compatible avec l'usage de pieux battus, nous adopterons un système de longrine, non intrusif. |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |



| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites NATURA 2000 les plus proches sont :<br>- La zone NATURA 2000 (Directive Oiseaux) "Moyenne vallée de l'Oise" à 825 m au Sud-Est du site.<br>- La zone NATURA 2000 (Directive Habitats) "Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny" à 800 m au Sud-Est du site. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude n'est localisé dans aucun périmètre de protection de captage d'eau potable ou d'aire d'alimentation de captage et ne présente pas de relation avec le captage d'eau potable le plus proche.<br>Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau et n'aura donc aucun impact quantitatif ou qualitatif sur la ressource en eau.                 |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne modifiera pas l'écoulement des eaux superficielles, car il induit une très faible imperméabilisation et l'eau pourra s'écouler et s'infiltrer entre les panneaux. Le projet n'est donc pas de nature à modifier la masse d'eau souterraine, que ce soit en phase de travaux ou exploitation.<br>Aucun drainage ne sera réalisé pour le projet. |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les éventuels excédents issus des excavations seront ré-employés localement pour l'aménagement de la piste de circulation.                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est inclus dans aucun espace protégé au niveau national ou régional. Une surface d'environ 1800 m <sup>2</sup> d'arbres et de ronces, sur la parcelle AR 145, sera supprimée.<br>Des haies seront plantées, contribuant à la création de nouveaux habitats. Le couvert végétal pourra continuer de se développer entre les plateaux et de permettre à la faune des milieux ouverts et semi-ouverts de coloniser le site. Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de sensibilité pour la faune. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain n'est inclus dans aucun site NATURA 2000.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'après la carte forestière, une partie du terrain est classée comme forêt ouverte de feuillus purs et une autre comme forêt fermée à mélange de feuillus.<br>Le service environnement de la DDT de l'Aisne a confirmé que le projet n'est pas soumis à autorisation de défrichement. Sur la parcelle AR 145, environ 1800 m <sup>2</sup> de végétations seront supprimés. Orion plantera une haie d'essences locales d'environ 100 m au Nord et au Sud de la centrale.                                             |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le terrain est situé sur le site d'une ancienne centrale électrique d'EDF, dont l'exploitation a pris fin en 1988. À moins de 500 mètres, il existe cinq anciens sites industriels ou d'activités de service.<br><br>Le terrain se trouve à 280 mètres de l'usine Sargon, laquelle a été reclassée de Seveso seuil haut à Seveso seuil bas le 30 août 2022. La commune nous a informées que nous n'étions pas dans la zone de protection.                                                                           |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Beautor est soumise au PPRi Vallée de l'Oise entre Travecy et Quierzy, et le terrain se trouve en zone bleu foncé. Selon le Chef du Pôle Eau et Risque de la DDT de l'Aisne, la cote de crue centennale applicable est de 49,30m NGF. Un relevé topographique de Géoportail indique que le terrain est au-dessus de cette cote, ce qu'une étude de géomètre confirmera. Les règles du zonage bleu foncé ne s'appliqueront donc pas au projet.                                                         |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le trafic en phase de chantier reste limité. En phase d'exploitation, le projet ne sera à l'origine d'aucun rejet gazeux ni d'émissions de gaz à effet de serre. Le projet aura, au contraire, un impact positif sur le long terme.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |



| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le trafic sera limité aux périodes de chantier au moment de l'installation et du démantèlement, soit environ 3 à 5 mois. Une aire de stationnement, de déchargement et de stockage du matériel sera prévue sur le site. Un ensemble de mesures de réduction et d'accompagnement seront mises en œuvre dès le démarrage du chantier jusqu'au démantèlement des installations afin de réduire significativement la gêne occasionnée pour les riverains. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le bruit sera limité à la phase de chantier, uniquement pendant les heures ouvrées. Un ensemble de mesures de réduction seront prises pour limiter la gêne occasionnée (interdiction des sirènes, etc.) Les équipements électriques respecteront les normes en vigueur.                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux ainsi que les passages curatifs et préventifs durant la phase d'exploitation seront réalisés de jour. Ainsi, aucun éclairage artificiel du site ne sera nécessaire.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase d'exploitation, le projet ne sera à l'origine d'aucun rejet gazeux ni d'émissions de gaz à effet de serre. Le projet aura, au contraire, un impact positif sur le long terme puisqu'il permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 53 tonnes eqCO2 par an.                                                                                                                                                                              |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Un bac de rétention sera placé sous le transformateur électrique, afin d'éviter toute pollution en cas de déversement accidentel d'huile minérale dans laquelle le transformateur est immergé.                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Beautor est soumise à une zone de présomption de prescriptions archéologiques. Au vu de l'historique du terrain (ancienne centrale), il est peu probable que le site révèle un intérêt archéologique. Si nécessaire, une demande sera déposée auprès de la DRAC.<br>La haie végétale composée d'essences locales, qui sera plantée entre les habitations et la centrale, permettra de créer un masque paysager. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est inutilisé et laissé en friche depuis la fin de l'exploitation de la centrale EDF en 1988. Aucune activité ne sera donc modifiée ni impactée par le projet.                                                                                                                                                                                                                                                        |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d’être cumulées avec d’autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui    ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

N/A

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Impact sur le milieu naturel : Le site n'est inclus dans aucun espace protégé. Le couvert végétal pourra continuer de se développer entre les plateaux. La plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales pour former une haie créera de nouveaux habitats pour la faune locale. Les travaux seront réalisés en dehors des périodes de sensibilité pour la faune. Le type de clôture sera choisi de telle sorte qu'il permette le passage de la petite et moyenne faune.

Impact sur le milieu physique : les risques de pollutions accidentelles seront limités par la mise en place d'un bac de rétention au niveau du local technique. Dans l'hypothèse où malgré les précautions prises, une pollution survient, Orion Energies mettra en place un plan d'urgence de gestion de la pollution concernée afin de minimiser les impacts sur l'environnement.

Impact sur le milieu humain : le terrain est situé dans une zone UI du PLU et la voie d'accès peu fréquentée. La haie permettra de créer un masque entre les habitations et la centrale. Les travaux et opérations de maintenance seront effectués de jour et le trafic des engins limité (volume et temps). Une information au public sera réalisée via la pose de panneaux en phase de chantier et en phase d'exploitation.

Orion Energies assurera un suivi des différentes mesures et de leurs effets tout au long de la phase d'exploitation.

L'annexe complémentaire 4 présente l'ensemble des mesures ERC qui seront prises dans un tableau.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse réalisée par Orion Energies permet de conclure que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Il s'inscrit dans les objectifs de transition énergétique et n'entraînera aucune modification de l'usage de la zone. Le site est situé hors de toute zone naturelle protégée ou d'intérêt patrimonial. La centrale ne nécessite aucun travaux majeur pour sa mise en place et est entièrement réversible. Des haies végétales viendront compenser les arbres et ronces supprimés pour assurer l'insertion paysagère du projet et servir d'habitats à la faune locale. La centrale fixée par des pieux, ne rejette pas d'effluent ni ne contient de polluant. Les matériaux seront entièrement recyclés à l'issue de l'exploitation sans altération du milieu (eau, air, sol) et le site remis en état.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                     |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |                                                                                                                                                                          |                                     |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1     | Annexe complémentaire 1 - Résumé non-technique. Il présente le projet et restitue plus en détails les résultats de notre analyse des incidences du projet sur le milieu. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Annexe complémentaire 2 - Insertion paysagère du projet                                                                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Annexe complémentaire 3 - Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF                                                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Annexe complémentaire 4 - Mesures ERC                                                                                                                                    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Annexe complémentaire 5 - Avis du SDIS<br>Annexe complémentaire 6 - Echanges avec la DDT                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> |

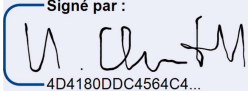
9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom CLEMENT-FROMENTEL  
Prénom Hadrien  
Qualité du signataire Directeur Général

À Paris  
Fait le 23/07/2024

Signé par :  
  
4D4180DDC4564C4...

Signature du (des) demandeur(s)